
**Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal**

Nombre de
conseillers élus :
19

Séance du 07 décembre 2017

Nombre de
conseillers en
fonction : 19

Sous la présidence de Monsieur ZENNER Pierre, Maire

Nombre de
conseillers
présents : 14

- Présents :
- Mesdames MULLER Françoise, VAZ Natacha, TONIN Magaly, BRILI Catherine, DELVO Céline.
 - Messieurs POUYET Gérard, STANEK Philippe, CITTON Christophe, SPET Arnaud, BURY Daniel, BECKER Daniel, EVEN Philippe, M. SALMON Jean-Claude.

Absents excusés : Mme CHARPENTIER Emilie donne procuration à M. CITTON, Mme HEGUE Rose Marie donne procuration à M. POUYET, Mme NEY Chantal donne procuration à M. STANEK, Mme ROESSLINGER Aurore donne procuration à Mme TONIN, SCHLINQUER Jean-Michel.

Secrétaire de séance : M. SALMON Jean-Claude

Objet : **TARIFS ET DROITS DIVERS 2018**

D : 73/2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE les tarifs et droits divers 2018, tels que présentés ci-dessous :

Concession au cimetière (pour 30 ans)	
anciens cimetières de Kœnigsmacker et Métrich	60.00 € le m ²
nouveau cimetière de Kœnigsmacker	90.00 € le m ²
Case columbarium	850.00 €
renouvellement concession (pour 30 ans)	425.00 €
Jardin du souvenir	50.00 € et 40.00 € la gravure
Séjour chambre funéraire	
le séjour, pour les défunts résident à Kœnigsmacker	16.00 €
le séjour, pour les défunts résident en dehors de la Commune	32.00 €
Photocopies aux associations	
1000 photocopies A4 gratuites par an et par association	
0.07 € par photocopie N/B supplémentaire	
1 photocopie couleur = 2 photocopies N/B	
1 photocopie A3 = 2 photocopies A4	
Photocopies aux particuliers	
A4 Noir et Blanc	0.30 € l'unité
A4 Couleurs	0.50 € l'unité

A3 Noir et Blanc	0.50 € l'unité
A3 Couleurs	1.00 € l'unité
Fax (la connexion)	0.90 € l'unité
Terrasse d'été	20.00 € par an
Intervention du personnel des Services Techniques	25.00 € par heure et par agent
Restauration mobile	300.00 € par an
Droits de stationnement	
Fête foraine	
Manège (le ml)	5.00 €
Boutique (le ml)	5.00 €
Appareil automatique	3.00 €
Carte de pêche de la Canner	
Habitant de la Commune	2.00 €
Habitant hors de la Commune	5.00 €
Cirque	30.00 € par jour*
Camion outillage	30.00 € par jour
Caution "effacement de balisage" <i>(encaissable 15 jours après la manifestation)</i>	200.00 €
Location de la salle polyvalente ** <i>(tarifs en vigueur pour les contrats souscrits après la date de la présente délibération)</i>	

	<u>Pers. ou Ass de la Commune</u>	<u>Pers. ou Ass ext à la Commune</u>
GRANDE SALLE		
Période d'été (1er mai au 30 septembre)		
Soirée dansante et manifestation commerciale	290.00 €	1 015.00 €
Mariage	208.00 €	517.00 €
Manifestation sportive	91.00 €	235.00 €
Vin d'honneur	135.00 €	407.00 €
Réunions de travail (entreprises privées)	135.00 €	407.00 €
Période hivernale (1er octobre au 30 avril)		
Soirée dansante et manifestation commerciale	343.00 €	1 191.00 €
Mariage	243.00 €	594.00 €
Manifestation sportive	104.00 €	256.00 €
Vin d'honneur	157.00 €	459.00 €
Réunions de travail (entreprises privées)	157.00 €	459.00 €

PETITE SALLE		
Période d'été (1er mai au 30 septembre)		
Réunion de travail	75.00 €	125.00 €
Communions, mariage, repas, vin d'honneur et manifestation à caractère lucratif	103.00 €	179.00 €
Période hivernale (1er octobre au 30 avril)		
Réunion de travail	84.00 €	145.00 €
Communions, mariage, repas, vin d'honneur et manifestation à caractère lucratif	117.00 €	210.00 €
CUISINE / BAR		
Cuisine + bar	230.00 €	
Bar	50.00 €	
Machine à café	17.00 €	
Mise en place et rangement du matériel par le personnel communal - tarif horaire	25.00 €	
Utilisation de la prise 380 V (pour les orchestres)	72.00 €	

* consommation forfaitaire journalière (eau et électricité comprise)

** une location gratuite de la salle polyvalente, par association locale et par an

2ème location et suivante de la salle polyvalente, par association locale : 75.00 € dans le cas où la manifestation est à but lucratif

Votants : 18	
Pour	18
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,
Koenigsmacker, le 12 décembre 2017

Le Maire,
Pierre ZENNER